



**Syndicat National  
des Cardiologues**  
Médecine cardiovasculaire

## Signature de l'avenant conventionnel 4 € de plus pour l'APC : pour ou contre ?

Chère Consœur, Cher Confrère,

alors que les vacances sont présentes dans tous les esprits, les syndicalistes travaillent durement sur un nouvel avenant conventionnel en faveur de l'amélioration de nos pratiques et d'augmentations tarifaires. Et il semble bien qu'à l'instar de la finale de l'Euro de Football, la CNAM et les Syndicats vont jouer les prolongations.

En l'état actuel, les propositions mises sur le tapis vert demeurent en retrait par rapport aux défis organisationnels du système de santé, notamment pour les spécialistes.

### Quid pour le cardiologue à la date d'aujourd'hui ?

- **L'avis ponctuel de consultant (APC) passerait de 50 à 54 euros**, soit 1 908 euros de chiffre d'affaires par an supplémentaire.
- La refonte de la rémunération de la **télé-expertise en un tarif unique à 20 euros** pour le spécialiste, applicable à tout patient.

### Quelles avancées à relever néanmoins ?

- **Extension de la visite longue à 70 euros** pour les patients de plus de 80 ans en ALD, limitée à 3 par an.
- **Amélioration des revenus** pour les pédiatres, psychiatres, gynécologues, endocrinologues et gériatres, par la majoration de certains de leurs actes spécifiques.
- **Valorisation du travail des médecins** par l'évolution du forfait structure, pour l'alimentation du DMP, l'utilisation de la messagerie sécurisée, la e-prescription.
- **Aide à la prise en charge des patients** vivant avec un handicap.

### Trop peu ambitieux pour le SNC

De nombreuses ambiguïtés restent sur la participation des spécialistes au service d'accès aux soins en terme opérationnel.

Même s'il salue des revalorisations spécifiques indispensables pour nos collègues pédiatres, psychiatres, endocrino-diabétologues et gynécologue, **le bureau du SNC s'est clairement prononcé sur le caractère insuffisant et parcellaire de ces mesures, et demande à la CNAM de revoir sa copie.**

La fin de la partie est prévue pour être sifflée le 31 Juillet. D'ici là, il est encore temps de sortir d'un schéma défensif étriqué à une offensive d'ampleur, pour redonner à la médecine libérale les moyens de mieux travailler et bien fonctionner, au même titre que cela a été fait pour l'Hôpital public par le Ségur de la santé.

Syndicalement votre.

Marc Villaceque, président

Vincent Pradeau, secrétaire général

**Aidez-VOUS ...  
Rejoignez-NOUS !**

**ADHÉREZ** au Syndicat National  
des Cardiologues

## LE SYNDICAT



### **Le projet politique du SNC**

Pérenniser et améliorer  
notre pratique, défendre  
nos intérêts et notre  
avenir.

[Lire la suite »](#)



### **Informez-vous avec Le Cardiologue**

Le Cardiologue, la revue  
du Syndicat National des  
Cardiologues.

[Lire la suite »](#)



### **Formez-vous avec UFCV/FormatCoeur**

Feuilletez le catalogue des  
formations 2021 et  
inscrivez-vous en 2 clics !

[Lire la suite »](#)

Syndicat National des Cardiologues  
13 rue Niepce  
75014 PARIS  
[contact@sncardiologues.fr](mailto:contact@sncardiologues.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNDICAT NATIONAL DES  
CARDIOLOGUES.

[Se désinscrire](#)

© 2021 SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES